

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat
compétente en matière d'environnement*

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

	Cadre réservé à l'administration	
Date de réception <i>26 juillet 2014</i>	Dossier complet le <i>10 septembre 2014</i>	N° d'enregistrement <i>2014-119</i>

1. Intitulé du projet

augmentation de la capacité d'accueil du terrain de camping naturiste sur la commune de
SAINT SATURNIN

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET Forme juridique

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
n°45	terrain de camping et de caravanning permettant l'accueil de plus de 20 personnes ou de plus de 6 emplacements de tentes, caravanes ou résidences mobiles de loisirs, et de moins de 200 emplacements.
<i>Rubrique n° 33</i>	<i>conection autorité environnementale le 11 septembre 2014</i>

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet

suite à la réalisation d'un assainissement non collectif en 2011, l'association souhaite porter la capacité d'accueil du terrain de camping à 175 emplacements sans modifier les installations existantes ni la superficie dédiée au camping.

4.2 Objectifs du projet

Depuis la réalisation de l'assainissement non collectif de notre terrain fini en 2011, nous avons la possibilité de disposer de 175 emplacements.

Nous souhaitons nous mettre en conformité avec la réglementation en vigueur.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

Il n'est pas prévu de travaux : les installations existantes sont conservées et suffisantes depuis l'assainissement pour passer à 175 emplacements.

pas de destruction de murets, pas de construction, pas d'abattage d'arbres en conformité avec Natura 2000

Il n'y a pas d'emplacements délimités ni réservés aux tentes, caravanes, mobile-home

Il n'est pas prévu de construction de bâtiments.

Les bâtiments construits actuellement sur le terrain ont fait l'objet d'un permis de construire accordé.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Les adhérents de l'Association disposent du terrain toute l'année et accueillent des vacanciers au cours de la période estivale du 01/06 au 15/09 dans le respect de l'environnement. Celui-ci faisant partie intégrante des valeurs du Naturisme, objet de notre association.

La capacité d'accueil est actuellement de :

35 emplacements réservés aux vacanciers pour la période estivale

46 emplacements réservés aux adhérents toute l'année

Cette capacité d'accueil serait au final de :

35 emplacements réservés aux vacanciers pour la période estivale

140 emplacements réservés aux adhérents toute l'année

L'ensemble des emplacements est simplement repéré mais non délimité afin de respecter la nature.

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

terrain de camping et de caravaning

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui Non

Si oui, intitulé et date d'approbation :
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

Plan d'Occupation des Sols approuvé le 06/10/1995

zone NDa :

Sont autorisés sans conditions :

les équipements collectifs sportifs, les terrains aménagés pour l'accueil des campeurs et caravaniers, les constructions à usage d'hôtellerie, habitations liées au gardiennage des activités

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui Non

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	type I : «Mont-Redon» type II : «Pays Coupés»
en zone de montagne ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<u>correction auto dite environnementale le 11 septembre 2014</u>
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Parc Naturel Régional des Volcans d'Auvergne
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	X	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	X	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	X	
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	X	
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	X	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	X	
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	X	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?	X	<input type="checkbox"/>	le projet se situe dans la ZPS Pays des Couzes directive «oiseaux»
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input type="checkbox"/>	X	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	X
	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	X
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	X
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input checked="" type="checkbox"/>	X
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input checked="" type="checkbox"/>	X
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	X
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/>	X
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input checked="" type="checkbox"/>	X
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input checked="" type="checkbox"/>	X
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input checked="" type="checkbox"/>	X
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input checked="" type="checkbox"/>	X

	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/> X <input type="checkbox"/> X
	<p>Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/> X
Pollutions	<p>Engendre-t-il des rejets hydrauliques ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/> X
	<p>Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/> X
Patrimoine / Cadre de vie / Population	<p>Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?</p>	<input type="checkbox"/> X
	<p>Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?</p>	<input type="checkbox"/> X

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Nous pensons que notre projet d'augmentation du nombre d'emplacements ne nécessite pas d'étude d'impact car aucun travaux ni destruction du milieu naturel n'est envisagé.

Seule la réalisation de l'assainissement non collectif certifié conforme nous permet d'envisager des emplacements supplémentaires.

Le pétitionnaire indique, par téléphone le 15 septembre 2014, que la capacité de l'assainissement est évaluée à 260 équivalents habitants (EH).

conection autorité environnementale le 15 septembre 2014

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

	Objet	
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ;	X
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	X
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	X
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	X
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	X

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

	Objet
	avis de conformité de l'installation d'assainissement non collectif en date du 22/06/2011

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

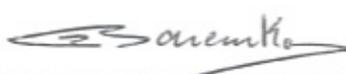
Fait à

Chadrat

le,

26 juillet 2014

Signature

Buqilte JAREMKO
Présidente du Club du soleil de Clermont Ferrand


Service Public

04.73.28.78.71

Centre Régional Loire Auvergne
Agence Puy de Dôme Cantal
98, boulevard Gustave Flaubert
63037 Clermont-Ferrand



Propriété desservie :	Courrier adressé à :
CAMPING La Serre de Portelas A l'attention de Mme JAREMKO La serre de Portelas Chadrat 63450 SAINT-SATURNIN	CAMPING La Serre de Portelas A l'attention de Mme JAREMKO La serre de Portelas Chadrat 63450 SAINT-SATURNIN

Objet : Certificat de bonne exécution

Copie : SIVOM de la région d'Issoire
Mairie de SAINT-SATURNIN

Clermont-Ferrand, le 22 juin 2011

AVIS SUR LA CONFORMITE TECHNIQUE DE CONSTRUCTION D'INSTALLATION D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

VU la loi sur l'eau n° 92-3 du 30 décembre 2006,

VU les articles L 421-2 et 421-3 du Code de l'Urbanisme et L 1, L 2, L 33 et L 36 du Code de la Santé Publique,

VU l'arrêté interministériel du 7 septembre 2009 fixant les prescriptions techniques applicables aux systèmes d'assainissement non collectifs,

VU l'arrêté interministériel du 7 septembre 2009 fixant les modalités du contrôle technique exercé par les communes en matière d'assainissement non collectif,

VU la circulaire du 22 mai 1997 portant d'une part, commentaire sur les arrêtés du 7 septembre 2009 et d'autre part, définissant les études préalables nécessaires à la réalisation du zonage d'assainissement non collectif,

VU le DTU n° 64-1 de mars 2007 relatif à la réalisation des dispositifs,

VU les dispositions consignées dans l'étude du zonage communal d'assainissement (selon le cas),

VU les dispositions consignées dans l'étude spécifique à la parcelle (selon le cas),

VU la demande formulée par :	CAMPING La Serre de Portelas A l'attention de Mme JAREMKO
pour l'installation d'un dispositif d'assainissement non collectif sur sa propriété sise :	La serre de Portelas Chadrat 63450 SAINT-SATURNIN



VU l'avis de conception de la Lyonnaise des eaux émis le 04/05/2011.

VU le contrôle technique de bonne exécution des travaux de la filière d'assainissement non collectif effectué le 17/06/2011 par la Lyonnaise des Eaux.

CERTIFIE

que la filière d'assainissement non collectif réalisée chez le pétitionnaire est :

conforme

non conforme

au projet soumis à l'avis ci-dessus mentionné (aucune modification ne devra être apportée à la filière sans déclaration préalable auprès de nos services).

Pour votre information, un contrôle de bon fonctionnement et d'entretien aura lieu tous les 6 ans.

En foi de quoi, le présent certificat est établi.

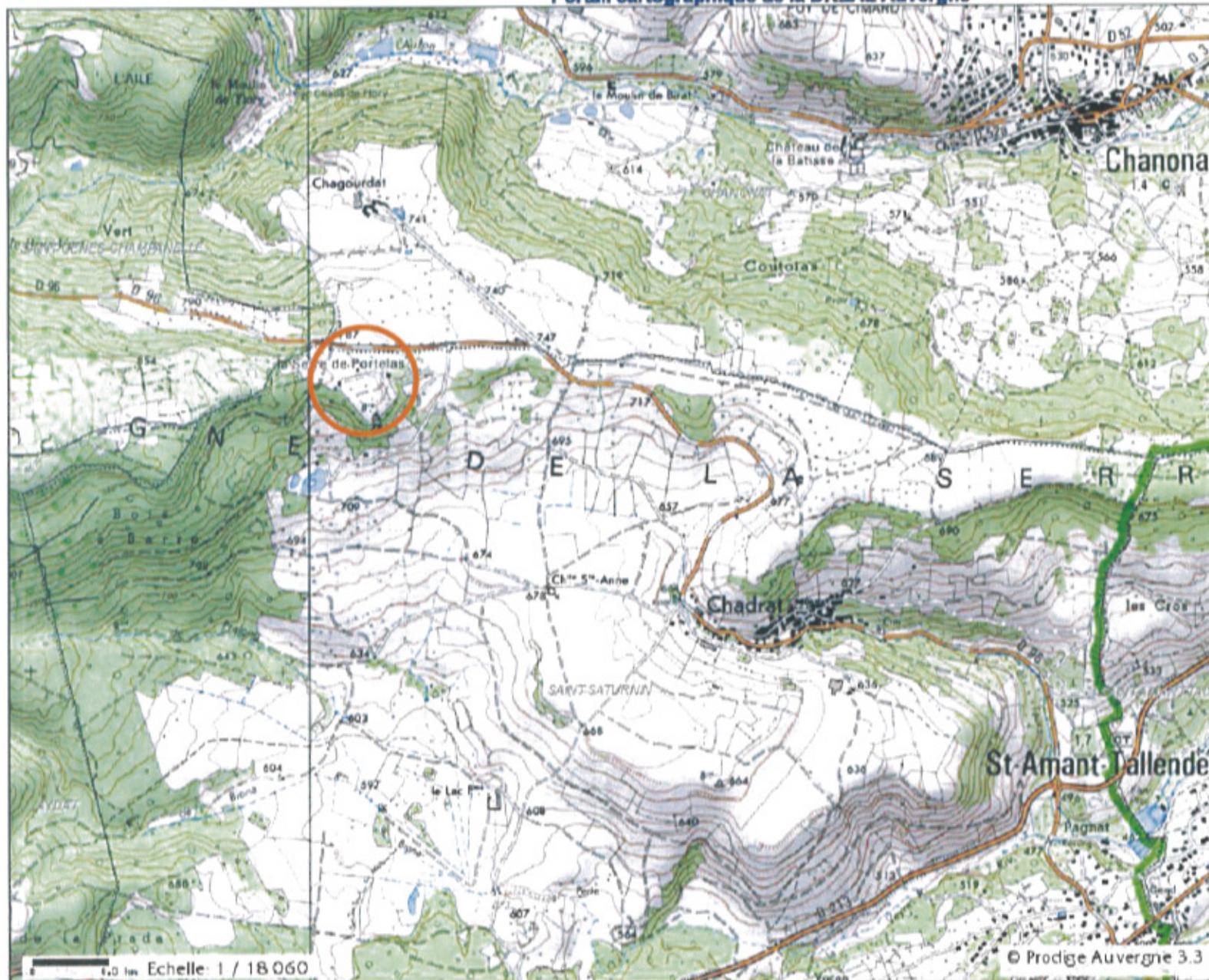
Fait à : LES MARTRES DE VEYRE

Le : 22/06/2011

Le SPANC

Le pétitionnaire indique, par téléphone le 15 septembre 2014 que la capacité de l'assainissement est évaluée à 260 équivalents habitants (EH).

conection autorité environnementale le 15 septembre 2014



PLAN DE SITUATION

Fonds cartographiques

- Limites communales en région Auvergne
- Scan 1/25 000 Topographique

© Prodiges Auvergne 3.3

Tous droits réservés.

Document imprimé le 24 Juillet 2014, serveur Prodiges V3, <http://carto.test.prodiges-auvergne.fr>, Service: Prodiges.



commune de Chanonat
zone agricole

VUE 1

VUE 2

VUE 3

camping La Serre de Portelas

maison d'habitation voisin

zone agricole

légende

 zone classée boisée

 zone campeurs

 100 mètres

IGN 2012 - www.geoportail.gouv.fr/mentions-légales

Longitude : 3° 03' 38.7" E
Latitude : 45° 40' 59.2" N



VUE 1
19-07-2014



VUE 2
19-07-2014



VUE 3
19-07-2014